

RESTRUCTURATION SANITAIRE DU VIGNOBLE 2014/2015

Nom, prénom ou Raison Sociale : .....

N° dossier : 2014 / 0 | | / | | | | | | | D.U.

N° EVV : | | | | | | | | | | | | | | | | |

Identification Parcelles culturales				Détail parcelles cadastrales à planter (avec ou sans palissage/ irrigation à poser au plus tard le 31/07/2015)											
N° dessin parcelle culturale (1)	Palissage O / N (2)	Irrigation fixe O/N (2)	Code Départ.	Commune	Références Cadastrales		Surface demandée (3)			Cépage	Ecartements déclarés au CVI en mètres		Produit susceptible d'être revendiqué (AOP, IGP, VSIG) Indiquer obligatoirement le nom de l'AOP ou de l'IGP	Origine droits de plantation utilisés (4)	Action de restructuration (5)
					Section	N°	ha	a	ca		entre rangs	entre pieds			
					TOTAL PARCELLE CULTURALE									RSA	RSA
TOTAL DE TOUTES LES PARCELLES A PLANTER (6)															

(1) correspond à la parcelle culturale dessinée sur fond cartographique fourni sur le site internet <https://ocmviti-rsdu.franceagrimer.fr>  
 Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier

(2) le choix du palissage et de l'irrigation s'applique à l'ensemble de la parcelle culturale  
**Ce choix vous engage à finaliser la pose au plus tard le 31/07/2015**

(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang.  
 Indiquer la surface totale par parcelle culturale et pour chaque parcelle cadastrale

(4) A remplir avec le code correspondant  
**RSA** : droit issu d'un arrachage sanitaire obligatoire

(5) Renseigner le code de l'action correspondante  
**RSA: restructuration sanitaire**

(6) totaux identiques à la page 1 du formulaire - récapitulatif des superficies déclarées